ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Syrie

Question écrite n° 46408

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les violences en Syrie. Les forces rebelles, auxquelles notre Gouvernement donne argent et soutien stratégique, ont pris d'assaut la ville de Maaloula dont la richesse patrimoniale et culturelle est internationalement reconnue. Lors de cet assaut, les djihadistes ont enlevé douze religieuses et terrorisé les occupantes, souvent orphelines, du monastère de Mar Takla. Ainsi, les impôts français auront permis à des forces fanatiques d'épandre leur obscurantisme au mépris des droits de l'Homme, de la liberté religieuse et de la démocratie, une situation qui ne manquera d'abîmer l'image internationale de la France et de distendre les liens historiques qui unissent Paris et Damas. Il lui demande ce qu'il compte entreprendre pour aider ces douze religieuses qui ne voulaient que prier et recueillir des enfants blessés par la vie et de bien vouloir fournir une évaluation du comportement des troupes rebelles soutenues par la France en Syrie.

Texte de la réponse

La France est très préoccupée par les informations concernant douze religieuses orthodoxes syriennes et libanaises du monastère Sainte-Thècle de Maaloula. La France condamne toutes les violences contre les populations civiles et les détentions arbitraires de civils. La coalition nationale syrienne, qui représente l'opposition modérée et que la France soutient, a exprimé à plusieurs reprises son attachement à une Syrie libre et démocratique, respectueuse de tous ses citoyens et de toutes les composantes religieuses. En septembre 2013, l'armée syrienne libre, sous le contrôle de la coalition nationale syrienne, avait d'ailleurs repoussé les jihadistes hors de la ville de Maaloula, alors que ceux-ci saccageaient les monastères et les églises et que le régime syrien bombardait la ville. Le régime de Damas, responsable d'une répression effroyable contre son peuple afin d'étouffer ses revendications de liberté et de justice, a conduit le pays à la guerre civile et au chaos. Il n'hésite pas à instrumentaliser des groupes jihadistes pour semer la terreur et tenter de discréditer l'opposition démocratique. La France est mobilisée pour aboutir à une solution politique au conflit syrien dans le cadre de la conférence de Genève II, solution qui doit assurer la sécurité et l'égalité de tous les citoyens. Bachar Al-Assad et son régime ne constituent en rien, bien au contraire, une garantie pour l'avenir des chrétiens de Syrie. La France continue à soutenir l'opposition modérée. Elle est la seule à pouvoir négocier une transition politique à Genève et défend une vision de la Syrie conforme à ses valeurs.

Données clés

Auteur : M. Jacques Bompard
Circonscription : Vaucluse (4e circonscription) - Non inscrit
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 46408
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Affaires étrangères
Ministère attributaire : Affaires étrangères

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE46408

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 17 décembre 2013, page 13022
Réponse publiée au JO le : 28 janvier 2014, page 814